

Commune d'Amfreville sur Iton
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2026

2026/003

Le 25 mars 2026 à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Mr LAMBERT Patrick, Maire

Etaient présents :

Mme BELLANGER Jessica, M. CHARLET Antoine, M. HENRY Nicolas, M. JUDON Matthieu, M. LAMBERT Patrick, M. LAMBLIN Thibaut, Mme LEFEBVRE Anne, M. MASSÉ Nicolas, Mme MENNEREUIL Julie, M. NERDEUX Pascal, Mme NION Jennifer, Mme SEGAUD Lorène M. VEDIE Antoine

Absents : Mme LENFANT Marie-Joëlle, Mme HERPIN Nadège,

Pouvoir : Mme LENFANT à Mr MASSÉ, Mme HERPIN à Mr NERDEUX

Date de la convocation : 20 mars 2026

Secrétaire de séance : Mme BELLANGER Jessica

Ordre du Jour :

1. Désignation des représentants au SIEGE (syndicat d'électricité et gaz de l'Eure)
2. Désignation des représentants au syndicat des gymnases de Louviers
3. Désignation des membres du CCAS (centre communal d'actions sociales)
4. Commissions communales
5. Questions diverses

1- Désignation des représentants au SIEGE

Délibération n° 2026-006

En application des dispositions de l'article L2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article 9 des statuts du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure, il doit être procédé à l'élection du délégué titulaire qui siègera au Comité Syndical et de son suppléant ayant voix délibérative en cas d'empêchement de celui-ci.

Le Conseil municipal doit désigner, à la majorité absolue ou relative selon le nombre de tours de scrutin nécessaire à cette désignation, 2 membres représentant ainsi la commune aux réunions. Ces membres seront convoqués par voix dématérialisée par messagerie numérique personnelle.

Vu l'exposé des motifs et après réalisation du vote au scrutin secret, le conseil municipal désigne :

Membre titulaire : Mme LENFANT Marie-Joëlle

Membre suppléant : M. LAMBLIN Thibaut

Représentants de la commune au Comité du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure.

*Votants :15
Avis favorables à la demande :15
Voix défavorables à la demande :0
Abstentions :0*

2_Désignation des représentants au syndicat intercommunal des gymnases de Louviers

Délibération n° 2026-007

Le Conseil doit nommer 2 délégués titulaires et 2 suppléants. A l'unanimité, le conseil municipal décide que cette désignation soit faite à main levée.

Sont nommés :

Délégués Titulaires :

M. LAMBERT Patrick
Mme LEFEBVRE Anne

Délégués suppléants :

Mme BELLANGER Jessica
M. CHARLET Antoine

*Votants :15
Avis favorables à la demande : 15
Voix défavorables à la demande :0
Abstentions : 0*

3- Désignation des membres du CCAS (centre communal d'actions sociales)

Délibération n° 2026-008

Un CCAS est obligatoirement créé dans toute commune de 1500 habitants et plus. Dans les communes de – de 1500 habitants, la création d'un CCAS est facultative.

Si le conseil décide du renouvellement du CCAS, il doit fixer par délibération le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS, pour la durée du mandat de ce conseil.

Composition :

Le conseil municipal fixe par délibération le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS en fonction de l'importance de la commune et des activités exercées par le CCAS :

- Membres élus en son sein par le conseil municipal
- membres nommés par le maire parmi les personnes non membre du conseil municipal qui participent à des actions de prévention, d'animation, ou de développement social menées dans la commune.

Les membres du conseil municipal ont pris la décision à l'unanimité de conserver le CCAS .

Après avoir délibéré, le conseil décide de nommer 4 membres du conseil qui sont :

Mme LEFEBVRE Anne
Mme NION Jennifer
Mme SEGAUD Lorène
M. MASSÉ Nicolas

*Votants :15
Avis favorables à la demande :15
Voix défavorables à la demande :0
Abstentions :0*

4- Désignation des membres des commissions diverses :

Délibération n° 2026-009

Sur proposition de Mr le Maire, le conseil municipal décide que les nominations aux différentes commissions soient faites à main levée.

Conseil d'école (délégués qui assisteront aux conseils d'école)

Délégué Titulaire : M. LAMBERT Patrick
Délégué suppléant : M. CHARLET Antoine



Commission Scolaire :

M. LAMBERT Patrick
Mme LEFEBVRE Anne
Mme BELLANGER Jessica
M. CHARLET Antoine
M. MASSÉ Nicolas
Mme MENNEREUIL Julie
M. VEDIE Antoine
M. JUDON Matthieu

Commission Finances :

L'ensemble du conseil municipal

Commission Travaux :

L'ensemble du conseil municipal

Commission Urbanisme :

M. LAMBERT Patrick
M. MASSÉ Nicolas
Mme BELLANGER Jessica
Mme MENNEREUIL Julie
Mme NION Jennifer

Commission fêtes et cérémonies :

M. LAMBERT Patrick
M. MASSÉ Nicolas
Mme BELLANGER Jessica
Mme HERPIN Nadège
Mme SEGAUD Lorène
Mme LEFEBVRE Anne

Correspondant défense :

M. MASSÉ Nicolas

Référent forêt bois :

M. LAMBERT Patrick



Responsables Location salle des Charitons :

M. MASSÉ Nicolas

Mme BELLANGER Jessica

Mme NION Jennifer

M. LAMBERT Patrick

M. HENRY Nicolas

Votants : 15

Avis favorables à la demande : 15

Voix défavorables à la demande :

Abstentions :

4- Questions diverses :

Réparation d'hydrants :

Suite à la vérification de l'ensemble de nos bouches à incendie, réalisé par Véolia le 12 février dernier, deux sont à changer totalement car obsolètes.

L'une se situe rives de l'Iton et l'autre à l'angle de la rue des Tourterelles avec la rue des moissons.

Coût des travaux pour l'ensemble : 7025 € TTC

La commune étant responsable de l'ensemble de la couverture incendie, ces travaux seront donc prévus au budget.

Randonnée de vieux tracteurs :

L'association AGRI-HIER organise une randonnée de vieux tracteurs au travers différents villages le 7 juin matin et passe par notre commune.

Un arrêt/expo est décidé à Amfreville sur Iton, d'une durée d'environ 45 minutes.

Un café ou apéritif sera proposé en fonction de l'heure de l'expo et nous aviserons par Intramuros l'évènement.

Fin du conseil à 22h30

Fait et délibéré le 25 mars 2026 et ont signé le maire et le secrétaire de séance.

Mr LAMBERT Patrick, maire

Mme BELLANGER Jessica, secrétaire de séance

